

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,
Environnement et Urbanisme pour la ville durable
www.loire-baratte.com

n° 38

Été
2015

En bref :

- Le temps de Saint-Fiacre

Actus:

- 30 août, la Saint-Fiacre

- Agenda

Patrimoine :

Quel avenir pour le val maraîcher ?

Les gens :

- Adieu à notre ami

Robert Ferrer

En bref : La sécheresse n'a pas tari notre nappe phréatique et c'est heureux. Jardiniers et maraîchers ont pu récolter le fruit de leur travail malgré un ensoleillement sévère.

A l'apogée de l'été, voici venu le temps de Saint-Fiacre et du souvenir de tous les jardiniers qui se sont succédés dans nos quartiers et de ceux qui sont présents aujourd'hui. Hier, aujourd'hui et demain ! A nos jardins ! Ceux du val maraîcher de la Baratte, ceux du Mouësse et des Marolles.

Venez nombreux à nos derniers rendez-vous : la fête de Saint-Fiacre et la fête du patrimoine et des « Mangeux d'ail » !

Actus

Agenda : NOS DERNIERS RENDEZ-VOUS DE L'ANNEE

. Dimanche 30 août 2015 : SAINT-FIACRE

La messe de Saint-Fiacre sera célébrée à Saint-Eloi à 10 heures. Venez fleuris pour partager la tradition et les brioches de Saint-Fiacre dans une ambiance toute jardinière..

. **Dimanche 20 septembre 2015 : FETE EUROPEENNE DU PATRIMOINE ET DES « MANGEUX D'AIL »** Le « Clos Monard », jardin flore et insectes est un jardin champêtre dédié à la faune des jardins. Arbustes, vivaces et flore spontanée forment un espace de découverte de 4000 m². Ce jardin, situé sur la pointe du val maraîcher de la Baratte (30 hectares) est un formidable outil pédagogique qui accueille tout public dans l'ambiance authentique des jardiniers de la Baratte. Une visite guidée du Val de la Baratte au départ du jardin est programmée à 15 h. Prévoir de bonnes chaussures

- Ouverture du jardin de 11 h à 18 h 00, Expositions, buvette, Barbecue annuel de l'association, Ail, oignons, échalotes, miel, aromatiques....., partenaires de l'association. Stationnement rue du Vernai (accès par le fbg de la Baratte) Nevers

Souvenir : LES INGENIEUX JARDINIERS DU MOUESSE

Malgré une agriculture nivernaise dont il dresse un portrait peu flatteur dans ses notes (fin XVIIIème début XIX), l'abbé Gilbert Troufflout loue pourtant les jardiniers du Mouësse :

« Il faut se rappeler que la paroisse de Saint-Lazare n'est composée en grande partie que de jardiniers vivant du produit de leurs légumes, cultivés d'ailleurs avec le plus grand soin ».

« Il n'est point de pièce de terre qui ne leur produise par an, pour le moins, trois récoltes différentes dans le même terrain, aussi ces cultivateurs laborieux jouissent-ils tous d'une aisance qu'ils ne doivent qu'à leur génie. Les maisons nouvelles et commodes qui décorent leur faux-bourg annoncent les heureux succès d'une culture intelligente. »



Saint-Fiacre, Eglise Saint-Lazare,
Sculpture et don de
François Murez

30 août, la Saint-Fiacre.... Messe à Saint-Eloi - Introduction de la Présidente de Saint-Fiacre Loire-Baratte

C'est au VIIème siècle que Fiacre, moine guérisseur irlandais, fonde un monastère proche de Meaux grâce à l'évêque Faron en grande réputation après des moines celtes qui pèlerinaient en Gaule à cette époque. Fiacre vit à l'écart dans une petite maison où il accueille les pèlerins, les pauvres et les malades. Sa renommée de sainteté s'étend... Il cultive des légumes pour les visiteurs et des herbes pour les malades sur un morceau de terre donné par Faron...

Les jardiniers et les maraîchers en ont fait leur saint dont 522 statues le représentent muni d'un livre et d'une bêche.

En 2005, il y a 10 ans, notre association relançait la culture et l'esprit Saint-Fiacre dans les quartiers emblématiques de son culte, le Mouësse et la Baratte.

En 2008, l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte a commémoré le tricentenaire de la confrérie de Saint-Fiacre des jardiniers locaux (la plus ancienne confrérie de Nevers). Nous citerons Georges Bachaud* dans ses notes sur l'histoire du Mouësse. Il écrit en 1936 : « Ainsi, il y a plus de 200 ans, les jardiniers du Mouësse et de la Baratte avaient déjà coutume de fêter la Saint-Fiacre. Ils la fêtent encore de nos jours et il est à souhaiter que cette vieille tradition se conserve encore de longues années. »

Depuis, plus de 300 ans ont passé et Saint-Fiacre veille avec nous sur nos jardins. Je vous souhaite une belle Saint-Fiacre 2015 au nom de notre association et de ses membres.

*Georges Bachaud : Note d'histoire sur le Mouësse II, extrait du bulletin de la Société Nivernaise des Lettres Sciences et Arts 1936

ADIEU à notre ami, Robert Ferrer

Robert Ferrer nous a quittés en mars dernier. Son jardin de la rue au Loup, (chemin de terre longeant les jardins et situé derrière le lotissement des Courlis) pouvait servir d'exemple aux jardins partagés qui se tiennent à proximité.

Robert Ferrer régnait sur ce jardin depuis l'enfance car cette parcelle était déjà cultivée par son père et son grand-père. On peut dire qu'il était passionné et attaché à son coin de terre.

Adieu jardinier de la grande famille des jardiniers de la Baratte. En cette fête de Saint-Fiacre, nos pensées vont vers vous.

Voir notre article consacré à notre adhérent Robert Ferrer dans notre numéro 33 <http://www.loire-baratte.com/quatre%20saisons/4saisons33.pdf>

QUEL AVENIR POUR LE VAL MARAICHER DE LA BARATTE ?

Les productions locales de qualité, plébiscitées par nos concitoyens et distribuées en vente directe, se développent. L'autonomie alimentaire des territoires est en bonne voie. On appelle cela l'économie circulaire et les circuits courts. Pour autant, il existe encore des gisements potentiels importants à valoriser. C'est le cas du val maraîcher de la Baratte qui perd plus de maraîchers qu'il en accueille. Les anciens partent en retraite et leur remplacement semble bien laborieux... D'ici peu, si nous continuons sur cette courbe, l'avenir du val sera, une fois de plus, hypothéqué... Par qui ? Pourquoi ? Un retour sur les faits n'est pas de trop...

Occuper le terrain en attendant...

Depuis de nombreuses années, le site emblématique des jardiniers-maraîchers fait l'objet d'acquisition de parcelles par la ville de Nevers qui, un temps, voulait tout bétonner avec des projets controversés. Depuis, **le site a été classé zone inondable par décision de justice** (Cour d'appel de Lyon) grâce à LOIRE VIVANTE. D'autres projets, tout aussi foireux ont suivi mais notre association est restée très vigilante. Mais aujourd'hui nous craignons qu'une certaine atonie volontaire hypothèque encore une fois un avenir radieux et prospère du val maraîcher.

Il y a près de trois ans, après une étude de sol pléthorique réalisée par la Chambre d'agriculture (comme si les sols de la Baratte où « *tout est bon* » n'étaient pas connus depuis des siècles pour leurs qualités et leurs complémentarités) et surtout destinée à « *identifier des zones à urbaniser* », la ville de Nevers et le Conseil général de la Nièvre ont décidé d'occuper une partie de l'espace par le biais d'un projet « *de pépinière d'entreprises* ».

... Un horizon encore à définir...

L'implantation de deux jeunes maraîchers, en culture biologique, pour une durée de 3 ans, a donc été décidée. A l'issue d'un apprentissage terrain, ces deux candidats devaient voler de leurs propres ailes et quitter le val maraîcher. Ces deux jeunes arrivent au terme de leur contrat fin 2015 et l'un d'eux a clairement émis le souhait de s'installer sur site. Après s'être approprié les lieux par son travail et son engagement, il s'est constitué une clientèle sur Nevers. Aujourd'hui, **il est parfaitement logique et raisonnable d'aider à l'ancrage de ce rare talent dans des conditions optimales assorties d'un bail agricole**. Le projet de « *pépinière d'entreprises* » peut se poursuivre indépendamment car il y a suffisamment de parcelles disponibles appartenant à la ville sur le secteur inondable. Pour qu'une dynamique s'inscrive sur le site de la Baratte, il faut que les acteurs en présence se donnent les moyens de réussir et émettent les signaux forts que nous attendons. Nous avons changé de municipalité à Nevers pour en finir avec des schémas hermétiques aux enjeux de notre temps.

... Et des objectifs à quantifier

Les acteurs locaux doivent donc prendre leur responsabilité vis-à-vis de la protection du foncier à haute valeur agro-pédologique sur les documents de planification tels que le SCoT, les documents d'urbanisme (PLU), le plan d'économie circulaire, le Plan Climat Energie Territorial (PCET)... en se fixant des **objectifs quantitatifs**.

De plus en plus d'agglomérations lancent des appels à projets pour la création d'installations en maraîchage biologique au cœur même des bassins de vie. L'accompagnement se fait tant au niveau des exploitations que des débouchés commerciaux. D'autres collectivités préfèrent confier le foncier à vocation agricole aux spécialistes de l'insertion comme les Jardins de Cocagne qui font travailler des salariés en insertion afin de répondre aux besoins locaux.

Devons-nous, ici, perdre notre temps indéfiniment à cause de médiocres manœuvres qui desservent tout le monde ?

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
 Direction de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP, certifié FFP projets urbains et développement durable
 Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
 4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
 Face book : Association Saint-Fiacre Loire-Baratte
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

Vous aimez et respectez ce que nous faisons depuis 10 ans pour notre patrimoine collectif, alors rejoignez-nous

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) :

e-mail :

- je verse 8 euros d'adhésion (15 euros par couple) à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)